

HARWANNE

Compagnie de participations industrielles et financières SA

Etats financiers

2008

HARWANNE

Compagnie de participations industrielles et financières SA

Etats financiers 2008

SOMMAIRE

Comptes consolidés 2008 :

Compte de résultat	p. 3
Bilan	p. 4
Tableau de financement	p. 6
Variation des capitaux propres	p. 9
Annexes aux comptes consolidés :	
Note 1 - Principes comptables	p. 10
Note 2 - Evénements significatifs de la période	p. 22
Note 3 - Notes sur le compte de résultats	p. 24
Note 4 - Notes sur le bilan consolidé	p. 29
Note 5 - Autres informations	p. 40
Note 6 - Périmètre de consolidation	p. 42

Comptes annuels 2008 :

Bilan	p. 44
Compte de profits et pertes	p. 45
Annexe aux comptes consolidés	p. 46

Harwanne Compagnie de participations industrielles et financières SA - Genève
Siège social : Rue du Prince 9-11 - 1211 Genève 3 - Suisse

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers de francs)	notes	2008	2007* Comparatif IFRS	2007** Chiffres approuvés par l'Assemblée générale
Chiffre d'affaires		401	572	642
Autres produits d'exploitation		33	1	1
Consommation en provenance de tiers		-735	-720	-499
Charges de personnel	5.4.1	-877	-857	-754
Impôts et taxes		-247	-277	-214
Dotations aux amortissements et variation des provisions	3.2	-205	-307	-307
Résultat opérationnel courant		-1'630	-1'588	-1'131
Revenus divers	3.3	2'159	21	21
Charges diverses	3.3	-794	-7'333	-5'133
Résultat opérationnel		-265	-8'900	-6'243
Résultat financier	3.4	4'900	-494	745
Résultat avant impôt		4'635	-9'394	-5'498
Impôts sur les bénéfices	3.5	-285	-68	-68
Résultat net des activités poursuivies		4'350	-9'462	-5'566
Résultat net des activités cédées	3.6	0	61'404	61'410
Résultat net		4'350	51'942	55'844
Attribuable :				
aux actionnaires de l'entreprise consolidante (part du Groupe)		4'335	43'265	47'167
aux intérêts minoritaires		15	8'677	8'677
		4'350	51'942	55'844
Résultat net part du Groupe par action (en francs)	3.8			
- résultat global		0.08	0.83	77.62
- résultat des activités poursuivies		0.08	-0.17	-9.14
- résultat des activités cédées			1.00	86.76

* Présentation intégrant les effets de la fusion avec Afipa et Holdivar (voir Note 3.7), pour information.

** Chiffres approuvés par l'Assemblée générale ordinaire du 13 juin 2008.

BILAN CONSOLIDE - ACTIF

(en milliers de francs)	notes	31.12.2008	31.12.2007* Comparatifs IFRS	31.12.2007** Chiffres approuvés par l'Assemblée générale
Actif circulant				
Disponibilités	4.1	200'888	230'174	228'517
Valeurs mobilières de placement	4.1	96	769	2'265
Autres débiteurs	4.2	580	659	4'542
Société actionnaire		0	0	7'938
Total		201'564	231'602	243'262
Actif immobilisé				
Actif d'impôt différé	4.3	36	7	7
Autres immobilisations financières	4.4	41'883	40'711	42'010
Immobilisations corporelles	4.5	0	585	585
Goodwill	4.6	5	5	5
Total		41'924	41'308	42'607
Total de l'actif		243'488	272'910	285'869

* Présentation intégrant les effets de la fusion avec Afipa et Holdivar (voir Note 3.7), pour information.

** Chiffres approuvés par l'Assemblée générale ordinaire du 13 juin 2008.

BILAN CONSOLIDE - PASSIF

(en milliers de francs)	notes	31.12.2008	31.12.2007* Comparatif IFRS	31.12.2007** Chiffres approuvés par l'Assemblée générale
Dettes à court terme				
Dettes financières	4.7	0	15'929	0
Provisions	4.8	200	1'170	1'110
Autres dettes	4.9	1'265	9'225	1'608
Total		1'465	26'324	2'718
Dettes à moyen et long terme				
Passif d'impôt différé	4.3	0	46	46
Provisions	4.11	5'433	6'180	4'040
Total		5'433	6'226	4'086
Total des fonds étrangers		6'898	32'550	6'804
Fonds propres				
Capital-actions	4.12	53'000	65'000	65'000
Réserves provenant de primes		39'377	61'950	69'443
Actions propres	4.12	-3'304	-35'892	-7'295
Ecart de conversion	4.12	-318	540	540
Autres réserves consolidées		147'096	148'015	150'630
Total		235'851	239'613	278'318
Intérêts minoritaires		739	747	747
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		236'590	240'360	279'065
Total du passif		243'488	272'910	285'869

* Présentation intégrant les effets de la fusion avec Afipa et Holdivar (voir Note 3.7), pour information.

** Chiffres approuvés par l'Assemblée générale ordinaire du 13 juin 2008.

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDE

(en milliers de francs)	31.12.2008	31.12.2007* Comparatif IFRS	31.12.2007** Chiffres approuvés par l'Assemblée générale
Activité opérationnelle			
Résultat net de l'exercice	4'350	51'942	55'844
Dotation aux amortissements	205	27'015	27'006
Dotations (reprise) de perte de valeur	1'166	-33'767	-33'767
Variation des provisions	-3'769	1'893	-309
Résultat des entreprises associées	0	-1'788	-1'788
Plus ou moins values sur cession d'actifs	662	-27'499	-27'499
QP des subventions virées en résultat	0	-20	-20
Impôt différé	-77	-1'480	-1'480
Autres éléments non cash	0	-432	-432
sous-total capacité d'autofinancement	2'537	15'864	17'555
Charge d'impôt exigible (Impôts versés)	236 -236	4'859 -6'753	4'802 -6'696
	0	-1'894	-1'894
Reprise des produits d'intérêts	-4'896	-760	-1'244
Reprise des charges d'intérêts	452	855	79
Variation des stocks	0	-9'308	-9'308
Variation des clients	0	-20'117	-20'117
Variation des fournisseurs d'exploitation	0	5'217	5'217
Variation des autres créances	9'037	595	634
Variation des autres dettes	-373	-79	228
sous-total variation des besoins en fonds de roulement liée aux opération d'exploitation	8'664	-23'692	-23'346
TOTAL FLUX DE TRESORERIE PROVENANT (UTILISE DANS) LES ACTIVITES OPERATIONNELLES	6'757	-9'627	-8'850

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDE - SUITE

(en milliers de francs)		31.12.2008	31.12.2007* Comparatif IFRS	31.12.2007** Chiffres approuvés par l'Assemblée générale
Activité d'investissements				
Acquisition d'immobilisations incorporelles	a)	0	-3'944	-3'944
Acquisition d'immobilisations corporelles	a)	0	-19'786	-19'786
Variation des fournisseurs d'immobilisations		0	1'607	1'607
Acquisition d'immobilisations financières	b)	-2'334	-42'846	-42'846
Produit de cession des immobilisations incorporelles		0	36	36
Produit de cession des immobilisations corporelles	c)	1'200	14'136	14'136
Produit de cession des immobilisations financières	d)	118	196'474	196'474
Incidence sur / de la trésorerie des sociétés fusionnées / activités cédées	e)	-7'778	-31'043	-29'547
Dividendes reçus des entreprises associées			483	483
TOTAL DU FLUX DE TRESORERIE PROVENANT (UTILISE DANS) LES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		-8'794	115'117	116'613
Activité de financement				
Variation des capitaux propres				
Indemnisation des porteurs de bons de jouissance Afipa		-5'830	0	0
Impôt anticipé payé sur l'annulation des actions propres		-1'663	0	0
Acquisition d'actions propres		-1'986	0	0
Sommes versée par les actionnaires des sociétés intégrées		0	2'329	2'329
Distribution de dividendes				
Dividendes versés aux actionnaires de la société-mère		-5'254	-2'305	-3'038
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		0	-52'841	-52'841
Intérêts encaissés		3'842	53	365
Intérêts payés		-496	-823	-150
Augmentation des dettes financières		299	13'714	13'656
Diminution des dettes financières		-16'268	-12'207	-7'707
TOTAL FLUX DE TRESORERIE PROVENANT (UTILISE DANS) LES ACTIVITES DE FINANCEMENT		-27'356	-52'080	-47'386
Incidence des variations des cours des devises		-404	2'813	2'813
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE TRESORERIE		-29'797	56'223	63'190

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDE - SUITE

(en milliers de francs)	31.12.2008	31.12.2007* Comparatif IFRS	31.12.2007** Chiffres approuvés par l'Assemblée générale
Variation de trésorerie et équivalent trésorerie			
Situation à l'ouverture			
Trésorerie	230'782	200'588	193'460
Soldes créditeurs de banques	0	-25'868	-25'868
Trésorerie à l'ouverture	230'782	174'720	167'592
Situation à la clôture			
Trésorerie	200'985	230'943	230'782
Soldes créditeurs de banques	0	0	0
Trésorerie à la clôture	200'985	230'943	230'782
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE TRESORERIE	-29'797	56'223	63'190

Au 31 décembre 2008,

- b) Le poste "Acquisition d'immobilisations financières" comprend principalement les investissements effectués par IIP dans l'augmentation de capital d'IHM et la souscription à une tranche du nouvel emprunt obligataire également émis par cette dernière.
- c) La rubrique "Produit de cession des immobilisations corporelles" enregistre le produit de la vente du parc de conteneurs citerne qui était détenu par BHB.
- e) Le poste "Incidence sur la trésorerie des sociétés fusionnées" enregistre les montants versés dans le cadre de la fusion avec Afipa et Holdivar (voir Note 3.7).

Au 31 décembre 2007,

- a) Les postes "Acquisition d'immobilisations incorporelles" et "Acquisitions d'immobilisations corporelles" incluent à hauteur de 4,1 millions de francs l'acquisition d'actifs réalisée par Socopol en Pologne.
- b) Le poste "Acquisition d'immobilisations financières" comprend principalement les investissements effectués par Harwanne SA dans Financière Vivaldi, IIP et Acofi.
- c) Le poste "Produits de cession des immobilisations corporelles" inclut essentiellement la cession du siège de CMT pour 5,6 millions de francs et la cession de bâtiments par Alliora à hauteur de 6,4 millions de francs.
- d) Le poste "Produits de cession des immobilisations financières" est relatif aux cessions opérées durant l'exercice tant par Nord Est que par Harwanne SA.
- e) La ligne "Incidence de la trésorerie des sociétés acquises/cédées" correspond à la trésorerie nette positive des sociétés cédées en 2007, dont celle de Nord Est qui s'élevait à 190,4 millions de francs à fin 2006 (voir note 3.6) avant la distribution de son dividende exceptionnel.

* Présentation intégrant les effets de la fusion avec Afipa et Holdivar (voir Note 3.7), pour information.

** Chiffres approuvés par l'Assemblée générale ordinaire du 13 juin 2008.

VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de francs)	Capital- actions	Réserves provenant de primes	Actions propres	Réserves liées aux écarts de conversion	Autres réserves consolidées	Parts du Groupe	Parts des minoritaires	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2006 *	65'000	69'443	- 7'295	7'633	98'709	233'490	60'691	294'181
Effets de la fusion avec Afipa SA et Holdivar SA au 31.12.2006 :								
Augmentation des actions propres lors de la fusion			- 28'597			- 28'597	0	- 28'597
Bénéfice de fusion théorique au 31.12.2006					554	554	0	554
Autres variations liées à la fusion		- 7'493				- 7'493	0	- 7'493
Capitaux propres au 31 décembre 2006 Comparatif IFRS **	65'000	61'950	- 35'892	7'633	99'263	197'954	60'691	258'645
Dividendes versés en 2007					- 2'305	- 2'305	- 53'569	- 55'874
Résultat de l'exercice 2007					43'265	43'265	8'677	51'942
Variations de l'écart de conversion				2	0	2	0	2
Variations de périmètre				- 7095	7095	0	- 15'225	- 15'225
Instruments financiers : variation de juste valeur					0	0	0	0
Autres variations					697	697	173	870
Capitaux propres au 31 décembre 2007 Comparatif IFRS **	65'000	61'950	- 35'892	540	148'015	239'613	747	240'360
Réduction du capital-actions par annulation d'actions propres	- 12000	- 22'573	34'573			0	0	0
Acquisition d'actions propres			- 1'985			- 1'985	0	- 1'985
Dividendes versés en 2008					- 5'254	- 5'254	0	- 5'254
Résultat de l'exercice 2008					4'335	4'335	15	4'350
Variations de l'écart de conversion				- 858		- 858	- 23	- 881
Variations de périmètre						0	0	0
Autres variations						0	0	0
Capitaux propres au 31 décembre 2008	53'000	39'377	- 3'304	- 318	147'096	235'851	739	236'590

* Chiffres approuvés par l'Assemblée générale ordinaire du 21 juin 2007.

** Comprenant les chiffres d'Afipa SA et Holdivar SA (voir note 3.7)

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2008

Harwanne, Compagnie de participations industrielles et financières SA, société inscrite en Suisse et ayant son siège au 9-11 rue du Prince à Genève en Suisse, est cotée à la SIX Swiss Exchange avec le code ISIN CH0001609848.

En juin 2008, Harwanne a simplifié la structure de son actionariat en procédant à une fusion par voie d'absorption d' Afipa S.A., Vevey, ("**Afipa**") et de Holdivar SA, Genève, ("**Holdivar**"), les deux sociétés holding suisses qui la contrôlaient jusqu'alors (voir Note 2.1).

En décembre 2007, Harwanne SA avait cédé sa participation principale dans le groupe Nord Est, groupe industriel diversifié qui réunissait, au début de l'exercice 2007, des entreprises de tailles moyennes autour de deux pôles d'activités, l'Emballage, Luxe et Santé, et les Minéraux et Mines. Préalablement à cette cession, Nord Est avait elle-même cédé les sociétés actives dans le pôle Minéraux et Mines et Harwanne avait acquis les participations minoritaires détenues par Nord Est dans les sociétés ACOFI et Apem, à travers la sous-holding IIP.

Harwanne SA avait par ailleurs acquis une participation minoritaire dans la Financière Vivaldi, la nouvelle holding de contrôle de Nord Est (voir Note 2.1).

Le Conseil d'administration a arrêté les états financiers consolidés au 31 décembre 2008, le 12 mars 2009. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires.

Note 1 – Principes comptables

IAS/IFRS

Conformément au règlement de cotation de la SIX Swiss Exchange, les états financiers consolidés au titre de l'exercice 2008 sont établis suivant les normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standard Board). Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards) et les IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations.

Nouvelles normes

Les interprétations suivantes, entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2008, sont appliquées pour la première fois et n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe :

- IFRIC 12 Accords de concession de services;
- IFRIC 14 Plafonnement de l'actif au titre des régimes de prestations définies.

Normes dont l'application n'est pas encore obligatoire

Les normes, interprétations et amendements aux normes actuelles (obligatoires au / ou après le 1^{er} janvier 2009) qui n'ont pas été adoptés par anticipation par le Groupe sont :

- IAS 1 Présentation des états financiers, révision (dès le 01.01.09) ;
- IAS 23 Coûts d'emprunt, révision (dès le 01.01.09) ;
- IAS 27 Etats financiers consolidés et individuels, révision et amendement (dès le 01.07.09)
- IAS 32 Instruments financiers : Présentation, amendement (dès le 01.01.09)

IAS 39	Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation, amendement (dès le 01.07.09);
IFRS 2	Païement fondé sur des actions, amendement (dès le 01.01.09) ;
IFRS 3	Regroupements d'entreprises, révision (dès le 01.07.09) ;
IFRS 7	Instruments financiers : Informations à fournir, amendement (dès le 01.07.08) ;
IFRS 8	Secteurs opérationnels, remplace IAS 14 (dès le 01.01.09) ;
IFRIC 13	Programmes de fidélisation de la clientèle (dès le 01.07.08) ;
IFRIC 15	Accords de constructions de biens immobiliers (dès le 01.01.09) ;
IFRIC 16	Couverture de l'investissement net dans une activité à l'étranger (dès le 01.10.08) ;
IFRIC 17	Distribution d'actifs non-monétaires aux propriétaires (dès le 01.07.09) ;
IFRIC 18	Transferts d'actifs des clients (dès le 01.07.09).

Modification du périmètre de consolidation

La fusion absorption avec Afipa et Holdivar a été réalisée par une mise en commun des actifs et passifs (mise en commun d'intérêts) au 1^{er} janvier 2008, selon le contrat de fusion.

Pour faciliter l'analyse comparative, les états financiers consolidés 2007 ont été retraités avec les chiffres des apports des sociétés fusionnées et des modifications induites dans les comptes du Groupe. La note 3.7 renseigne sur les modifications enregistrées dans les différentes rubriques des états financiers consolidés.

Activités non poursuivies ou cédées

A la suite de la cession de Nord Est en décembre 2007 et conformément à l'IFRS 5, le résultat de Nord Est du 1^{er} janvier 2007 jusqu'à la date de cession, auquel s'ajoute le résultat de la cession, ont été présentés au 31 décembre 2007 isolément, sur une ligne du compte de résultat correspondant aux activités cédées.

Une note spécifique des états financiers (note 3.5) présente les informations détaillées requises par l'IFRS 5 sur ces cessions.

1.1 Consolidation

Les sociétés dans lesquelles Harwanne Compagnie de participations industrielles et financières SA exerce directement ou indirectement un contrôle majoritaire sont intégrées globalement.

Les sociétés dans lesquelles Harwanne Compagnie de participations industrielles et financières SA exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint ou une influence notable sont mises en équivalence.

Les sociétés non significatives ou sur lesquelles Harwanne Compagnie de participations industrielles et financières SA n'exerce pas une influence notable ne sont pas consolidées et leurs titres sont inscrits en titres de participation.

Toutes les transactions significatives réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Les sociétés nouvellement acquises sont consolidées dès la date de prise de contrôle selon la méthode de l'acquisition : tous les actifs et les passifs sont comptabilisés à leur juste valeur ; la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur de l'actif net acquis est inscrite à l'actif comme goodwill.

Les sociétés cédées dans l'exercice sont consolidées jusqu'à la date de perte de contrôle ou d'influence notable par le Groupe.

1.2 Conversion des états financiers des filiales étrangères

La monnaie de présentation des comptes du Groupe est le franc suisse.

Les filiales ont très généralement pour devise de fonctionnement leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions.

Leur bilan est converti au taux de clôture ; leur compte de résultat est converti au taux moyen. Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées en écart de conversion inclus dans les capitaux propres consolidés. Les écarts d'acquisition sur ces filiales sont comptabilisés dans leur monnaie de fonctionnement.

1.3 Opérations en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères ». En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de réévaluation correspondants sont enregistrés au compte de résultat :

- en marge opérationnelle pour les transactions commerciales ;
- en produits sur prêts et placements ou en charges de financement pour les transactions financières.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés conformément aux principes généraux décrits en note 1.13 C. En conséquence, les instruments dérivés affectés à la couverture du risque de change d'opérations en devises sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à chaque période. L'écart de réévaluation constaté est comptabilisé :

- en marge opérationnelle pour les transactions commerciales ;
- en produits sur prêts et placements ou en charges de financement pour les transactions financières ;
- directement en capitaux propres pour les transactions futures (pour la part efficace des couvertures). Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris en résultat à la date de réalisation des opérations couvertes. La variation de juste valeur de la part inefficace des couvertures de flux futurs est comptabilisée en résultat en « Résultat Financier ».

1.4 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers conformément au cadre conceptuel des normes IFRS, nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers. Spécifiquement, se reporter aux notes 1.8 Goodwill, 1.12 Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé, 1.15 Impôts différés et 4.3 Impôts différés.

1.5 Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires est constitué par les ventes de biens et de services à des tiers, déduction faite des remises commerciales.

Conformément à l'IAS 18 « Revenus », les ventes sont enregistrées en compte de résultat lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur.

1.6 Frais d'étude, de recherche et de développement

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de recherche sont comptabilisés en charges et les frais de développement sont obligatoirement immobilisés s'ils remplissent certaines conditions décrites en note 1.9.A.

En application de cette norme, tous les frais de recherche, ainsi que les frais d'étude et de développement autres que ceux décrits en note 1.9.A, sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

1.7 « Résultat opérationnel courant » et « Produits et charges divers »

Le Groupe utilise notamment le *résultat opérationnel courant* comme indicateur de performance. Le « Résultat opérationnel courant » correspond au résultat net avant prise en compte :

- des *produits et charges divers*, qui comprennent principalement :
 - des frais de restructuration,
 - des pertes et profits et variations de provisions couvrant des événements significatifs et non récurrents, c'est-à-dire soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement ;
 - des plus ou moins-values sur cessions ou dépréciations d'actifs ;
- des dépréciations non courantes de goodwill ;
- du résultat financier ;
- des impôts courants et différés ;
- du résultat net des entreprises associées.

1.8 Goodwill

Les goodwills représentent la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts annexes, des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets à la date des prises de contrôle.

Les goodwills ne sont pas amortis, conformément à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ». Ils font l'objet d'un test de perte de valeur :

- avant la fin de l'exercice d'acquisition
- au minimum une fois par an
- dès l'apparition d'indices de perte de valeur.

Voir également note 1.12 sur la dépréciation des actifs immobilisés.

1.9 Immobilisations incorporelles

A. Frais d'étude et de développement

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les autres frais de développement et d'étude sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Voir également note 1.10 sur les normes spécifiques applicables aux activités extractives.

B. Autres immobilisations incorporelles produites ou acquises

Les coûts de développement des logiciels informatiques à usage interne, pour la part relative aux coûts internes ou externes affectés directement à la création ou à l'amélioration des performances, sont portés à l'actif du bilan lorsqu'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs. Ces coûts sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation estimée des logiciels.

Les autres immobilisations incorporelles (brevets et marques essentiellement) sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilisation prévue, sans excéder vingt ans.

1.10 Normes spécifiques applicables aux activités extractives

La société extractive du Groupe (CMT), cédée en 2007, a appliqué dès le 1^{er} janvier 2006 la norme IFRS 6 qui traite spécifiquement des industries extractives.

A. Réserves minières

Les droits d'exploitation minière et les terrains acquis renfermant des réserves minières sont inscrits à l'actif du bilan dans le poste « Droits et terrains miniers ».

Les droits et réserves minières font l'objet d'un amortissement en fonction des tonnes extraites. L'amortissement est calculé sur la base des consommations des réserves de l'exercice au regard des réserves évaluées à l'origine lors de l'acquisition de ces droits et réserves minières. Les quantités de réserves estimées au 1^{er} janvier 2004, correspondant à la première date d'application des normes IFRS, servent de base au calcul des amortissements.

Le Groupe a retenu l'option de ne pas réévaluer ses actifs et aucune dépréciation de ces actifs n'est apparue nécessaire au vu des conditions d'exploitation.

B. Dépenses d'exploration et d'évaluation des ressources minérales

Les filiales du Groupe Harwanne activent les dépenses préalables à l'exploitation des réserves minières, s'il est démontré :

- L'intention de poursuivre le projet jusqu'à son terme et la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à la phase de pré-exploitation ;
- La capacité à utiliser l'immobilisation ou à la vendre (existence d'un marché, ou utilité en interne) ce qui nécessite une connaissance claire de la géologie (classification et quantification des réserves) et des moyens nécessaires à mettre en œuvre pour les exploiter ;
- La disponibilité des moyens techniques, financiers ou autres nécessaires à l'achèvement du projet ;
- Que ces conditions sont formalisées par une décision du management.

Suite à la cession de la participation dans le Groupe Nord Est, ces dispositions ne s'appliquent plus à Harwanne depuis août 2007.

1.11 Immobilisations corporelles

A. Valeur brute

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les subventions encaissées sont différées pour être comptabilisées en résultat de la période où elles compenseront les coûts pour lesquels elles ont été consenties. Elles sont présentées au passif du bilan dans le poste « Autres dettes ».

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 « Contrats de location », sont inscrites à l'actif. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-après.

B. Amortissement

Cas général

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction, le cas échéant, d'une valeur résiduelle. Sauf cas particuliers, les valeurs résiduelles sont nulles. La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations, dont les principales sont les suivantes :

Constructions	15 à 30 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations	5 à 10 ans

1.12 Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, catégorie limitée pour le Groupe aux goodwills jusqu'à fin 2007 (cf. note 1.8).

Ce test annuel est effectué au moment de la clôture annuelle. La méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chacun des pôles opérationnels du Groupe à la valeur nette comptable des groupes d'actifs correspondant (y compris goodwills). Ces valeurs recouvrables sont essentiellement déterminées à partir des projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 10 ans et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est le coût moyen pondéré du capital, qui était selon les activités compris entre 10% et 13% en 2007. Ces taux d'actualisation sont des taux après impôts appliqués à des flux de trésorerie après impôts. Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts à des flux de trésorerie non fiscalisés, comme demandé par IAS 36. Les hypothèses retenues en terme d'évolution du chiffre d'affaires et de valeurs terminales reflètent les prévisions d'activités et de rentabilité données par les managers opérationnels des entités concernées, en conformité avec l'évolution de leur environnement et les données de marché disponibles. Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Les pertes de valeur relatives aux goodwills ne sont pas réversibles.

1.13 Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances ou des titres de placement et la trésorerie.

Les disponibilités comprennent les liquidités et les dépôts à vue, ainsi que d'autres placements à court terme hautement liquides, facilement et rapidement convertibles en espèces. Pour le tableau de financement, la trésorerie est constituée des disponibilités et des valeurs mobilières de placement.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires et les dettes d'exploitation.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ». Les dispositions relatives à l'ap-

plication aux passifs financiers de l'option de juste valeur, et à l'interdiction d'appliquer la comptabilité de couverture aux encours de dépôts de la clientèle auprès des banques de dépôt non adoptée par la Commission européenne le 19 novembre 2004, ne trouvent pas à s'appliquer dans le Groupe pour les périodes comptables présentées.

A. Évaluation et comptabilisation des actifs financiers

Actifs détenus jusqu'à échéance

Ces actifs sont acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance. Ils sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti après déduction de toute perte de valeur. Lorsqu'une perte de valeur durable est constatée, cette dernière est comptabilisée en résultat.

Prêts et créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les prêts « Aides à la construction », les autres prêts et créances. Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti. Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû, et la part non amortie des coûts d'acquisition. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent les titres de participation et les titres de placement.

Les titres de participation représentent les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés non consolidées. Ils sont maintenus au bilan à leur coût d'acquisition que le Groupe estime représenter leur juste valeur, en l'absence d'un marché actif. En cas de baisse durable de leur valeur d'utilité, une perte de valeur est constatée. La valeur d'utilité est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société. Les critères généralement retenus sont : la quote-part des capitaux propres, l'évolution des multiples des principaux agrégats et les perspectives de rentabilité.

Les titres de placement incluent les titres que le Groupe a l'intention de conserver durablement et ceux qui sont cessibles à court terme, à l'exception des parts d'Organismes de Placements collectifs en Valeurs Mobilières (OPCVM) de trésorerie et des titres de créances négociables (qui sont classés en *Actifs détenus à des fins de transaction*, voir ci-dessous). Ces titres sont évalués à leur juste valeur. Les variations de valeur sont enregistrées directement en contrepartie des capitaux propres. Lorsque l'évaluation à la juste valeur de ces actifs conduit à reconnaître une moins-value latente dans les capitaux propres, cette moins-value passe en résultat si la perte de valeur est durable.

Actifs détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus par l'entreprise principalement dans l'objectif de les céder à court terme sont classés dans la catégorie des actifs détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations de celle-ci étant comptabilisées en résultat. Cette catégorie comprend notamment les parts d'OPCVM de trésorerie et les titres de créances négociables, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.

B. Évaluation et comptabilisation des passifs financiers

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti.

C. Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est toujours enregistrée en contrepartie du compte de résultat.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie :

- une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif, du fait de l'évolution des taux de change, d'intérêt ou des cours de matières premières ;
- une couverture de flux futurs de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou futurs.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la mesure de leur efficacité ;
- pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie de la situation nette, la variation de juste valeur de la partie couverte de l'élément couvert n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en « Résultat financier ». Les montants enregistrés en situation nette sont repris au compte de résultat symétriquement au mode de comptabilisation des éléments couverts.

1.14 Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production.

Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

1.15 Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable. Les différences sont temporaires lorsqu'elles doivent s'inverser dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures.

Conformément à la norme, les impôts différés actifs et passifs sont compensés pour une même entité fiscale, et les actifs et les passifs d'impôts ne sont pas actualisés.

1.16 Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe, à la date du bilan, a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

1.17 Engagements de retraites et assimilés

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetés.

Cette méthode de calcul intègre principalement :

- une hypothèse de date et de modalité de départ à la retraite ;
- un taux d'actualisation financière ;
- un taux d'inflation ;
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel.

Ces hypothèses sont détaillées en note 4.10.

Ces évaluations sont effectuées régulièrement pour les principaux régimes.

Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime. Ces écarts sont reconnus en résultat suivant la méthode du corridor : ils sont étalés sur la durée résiduelle de vie active des bénéficiaires, pour la part excédant 10% de la valeur la plus élevée entre le montant de l'engagement et la valeur de marché des actifs de ce régime à la date de clôture.

En application de la norme IFRS 1 « Première application du référentiel IFRS », les écarts actuariels non encore amortis sur droits acquis au 1^{er} janvier 2004 ont été enregistrés dans les provisions par contrepartie des capitaux propres.

Le Groupe Harwanne n'a pas opté en 2007 pour la reconnaissance des écarts actuariels en capitaux propres.

Certains avantages sont également fournis dans le cadre de régimes à cotisations définies. Les cotisations relatives à ces régimes sont inscrites en charge au titre des exercices auxquelles elles se rattachent.

1.18 Plans de souscription et d'achat d'actions à un prix unitaire convenu

Des options d'achat et de souscription d'actions pouvaient être accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe Nord Est. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement sur la base d'actions », les options étaient évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi étaient sans incidence sur cette évaluation initiale (car il s'agissait de plans dénoués en instruments de capitaux propres).

La valeur des options était estimée selon les pratiques courantes de marché. Cette valeur était enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date de maturité – période d'acquisition des droits – avec une contrepartie directe en capitaux propres.

Conformément à la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas acquis le 1^{er} janvier 2005 étaient évalués et comptabilisés en charges de personnel. Les plans antérieurs au 7 novembre 2002 n'étaient pas évalués et restaient non comptabilisés.

Aucun plan de souscription d'action ou d'achat d'actions n'est plus en cours au sein du Groupe Harwanne depuis la cession du Groupe Nord Est en décembre 2007.

1.19 Actifs et passifs « courants » et « non courants »

Le classement des actifs et des passifs en « courant » est effectué selon les principes suivants :

- les *actifs courants* comprennent obligatoirement les créances clients, les stocks et tous les autres actifs qui respectent l'une des trois conditions suivantes :
 - l'entreprise s'attend à pouvoir réaliser l'actif, le vendre ou le consommer dans le cadre du cycle normal d'exploitation de l'entreprise (*le cycle normal d'exploitation d'une entreprise désigne la période s'écoulant entre l'acquisition des matières premières entrant dans un processus d'exploitation et leur réalisation sous forme de trésorerie ou d'un instrument immédiatement convertible en trésorerie*) ;
 - l'actif est essentiellement détenu à des fins de transaction ou pour une durée courte et l'entreprise s'attend à le réaliser dans les douze mois suivant la date de clôture ;
 - l'actif est de la trésorerie dont l'utilisation n'est pas soumise à restrictions.
- les *passifs courants* comprennent obligatoirement les dettes fournisseurs et tous les autres passifs qui respectent l'une des trois conditions suivantes :
 - le passif va être réglé dans le cadre du cycle d'exploitation normal de l'entreprise ;
 - le passif doit être réglé dans les douze mois après la date de clôture de l'exercice ;
 - lorsque la société n'a pas un droit irrévocable de différer le remboursement au-delà de douze mois.

Les autres actifs et passifs ne répondant pas à cette définition sont classés en « non courant ».

1.20 Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif immobilisé ou un groupe d'actifs et de passifs directement liés, est considéré comme détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs ou groupes destinés à être cédés sont évalués au plus bas de la valeur comptable et du prix de cession estimé, nets des coûts relatifs à la cession.

Une activité abandonnée représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe faisant soit l'objet d'une cession soit d'un classement en actif détenu en vue d'une vente. Les éléments du résultat, du bilan et du tableau de flux de trésorerie relatifs à ces activités abandonnées sont présentés sur des lignes spécifiques des états financiers consolidés pour toutes les périodes présentées.

1.21 Risques juridiques et industriels

Risques juridiques – Faits exceptionnels et litiges

Aux 31 décembre 2008 et 2007 (comparatif IFRS), les provisions relatives aux litiges et contentieux et à l'environnement correspondent à la valorisation des risques liés aux garanties données à l'acquéreur de Nord Est lors de la cession de cette dernière ainsi que, pour les litiges et contentieux, à la valorisation du risque estimé sur une procédure initialement engagée contre Afipa.

Risques industriels et liés à l'environnement

Jusqu'à leurs dates de cession respectives, les sociétés du Groupe Nord Est étaient actives dans des métiers de nature différente, industrielle ou extractive. En matière environnementale, la politique du Groupe était de laisser aux filiales, dans le cadre du respect des contraintes réglementaires nationales qui leur étaient applicables, l'initiative pour prendre les mesures les plus adaptées au contexte local.

Activités industrielles : de manière générale, les sociétés du Groupe n'étaient pas à l'origine de rejets affectant gravement l'environnement, ni n'étaient sources de nuisances sonores ou olfactives majeures. Ainsi, aucune société du Groupe n'exploitait d'établissement répertorié comme pouvant présenter des risques majeurs (classification européenne Seveso ou équivalent). Les sociétés dont l'activité pouvait entraîner des rejets dans l'air ou qui utilisaient des liquides potentiellement polluants avaient adopté des mesures aux fins d'une meilleure maîtrise et/ou d'une réduction du taux d'émissions diffuses. Elles poursuivaient le cas échéant, les mesures de dépollution selon les profils de risque identifiés.

Certaines activités étaient soumises à la réglementation spécifique de protection de l'environnement (en particulier en France, les activités entrant dans la nomenclature des installations classées qui sont soumises soit à autorisation préfectorale soit à déclaration). Plusieurs sociétés bénéficiaient d'une certification qualité ISO 9001 (qualité), d'autres avaient engagé des démarches conduites conformément à la norme ISO 14001 (management environnemental).

Activités extractives : après la cession de Denain-Anzin Minéraux en octobre 2005, seule CMT était active dans l'extraction de minerais. Des audits relatifs aux conséquences environnementales de cette activité ont été conduits, afin d'identifier les sources d'impact et décider l'engagement de mesures préventives ou correctrices. Des programmes de sécurité étaient suivis sur le site minier.

Note 2 – Evénements significatifs de la période

2.1 Modifications du périmètre de consolidation

Les Assemblées générales tenues les 12 et 13 juin 2008 ont approuvé la fusion par absorption d’Afipa, et d’Holdivar avec Harwanne SA.

L’intégration des actifs nets des deux sociétés, selon les termes du contrat de fusion, a été enregistrée valeur 1^{er} janvier 2008. Parmi les actifs repris d’Afipa, figure la société Union Financière du Tourisme UFIT, Genève. Cette dernière, détenue à 100%, possède des investissements minoritaires non significatifs dans des sociétés actives dans des stations de ski suisses.

Les effets de la fusion sur les états financiers consolidés 2007 sont détaillés à la note 3.7 ci-après.

Au 31 décembre 2007, l’évolution du périmètre de consolidation du Groupe Harwanne comprend essentiellement :

note a – Cessions

Harwanne SA a cédé la totalité des actions qu’elle détenait dans Nord Est, représentant 79,56% du capital, au prix de 61 € par action, avant distribution d’un dividende extraordinaire de 45,57 € par action, à une société contrôlée par Centrale Partners 21.

- Harwanne SA a pris une participation de 22,82% dans la nouvelle holding de contrôle de Nord Est, Financière Vivaldi. L’investissement global s’élève à 9,7 millions d’euros, dont 3,6 millions en actions et 6,1 millions d’euros en emprunt obligataire convertible.

La cession, réalisée le 10 décembre 2007, a été effectuée pour une valeur globale des actions détenues de 167,7 millions d’euros avant versement du dividende exceptionnel.

La cession de Nord Est et le réinvestissement dans Financière Vivaldi ont été considérés comme deux opérations distinctes en raison :

de la différence significative de la structure du financement de la société de reprise par rapport à Nord Est ;
du changement de contrôle du nouvel ensemble.

En conséquence, l’intégralité de la plus-value dégagée sur la cession des titres Nord Est a été prise en résultat. La plus-value nette de frais et d’impôt s’élève à 22,5 millions de francs, à laquelle s’ajoute le résultat net de la période pour 38,9 millions de francs.

Au plan comptable, et conformément à l’IFRS 5, le résultat de la cession et le résultat de l’activité de Nord Est depuis le 1^{er} janvier 2007 jusqu’à la date de cession, sont présentés isolément sur une ligne du compte de résultat correspondant aux activités cédées.

Une note spécifique des états financiers (note 3.6) présente les informations détaillées sur cette cession (IFRS 5).

Selon les termes des protocoles d’accord signés avec 21 Centrale Partners, la Financière Vivaldi a réalisé une augmentation de capital au début 2008 à laquelle Harwanne SA n’était partie. Suite à cette opération, la participation d’Harwanne SA s’élève à 17,54%. Cet

investissement figure ainsi dans les autres immobilisations financières à l'actif des bilans consolidés 2007 et 2008.

- Nord Est a cédé ses participations majoritaires dans les sociétés Compagnie Minière de Touissit SA, Maroc, (CMT) et Cogebi SA, Belgique, respectivement les 3 août et 4 septembre 2007. La contribution nette au résultat consolidé 2007 du Groupe Harwanne des résultats des activités et des produits de cession de ces deux entités est de 19,9 millions de francs. Suite à ces cessions, Nord Est, à la date de sa propre cession par Harwanne SA n'avait plus qu'un pôle opérationnel dans l'Emballage Luxe et Santé.

CMT et Cogébi étaient des filiales de Nord Est, ainsi les informations comptables, relatives à ces deux entités et demandées par l'IFRS 5, sont confondues avec celles de Nord Est.

note b – Réorganisation

Les accords conclus avec 21 Centrale Partners prévoyaient également qu'Harwanne SA procède à l'acquisition, auprès de Nord Est, de ses participations au capital des sociétés ACOFI et Iéna Investissements Participations, transaction réalisée en septembre 2007.

- Harwanne SA a acquis la participation de 20% au capital d'ACOFI pour un montant de 11,1 millions de francs. Harwanne SA n'a pas d'influence notable dans ACOFI, ainsi cet investissement figure dans les autres immobilisations financières à l'actif des bilans consolidés 2007 et 2008.

Iéna Investissements Participations (IIP) est une société créée par Nord Est en décembre 2006 à l'occasion de la cession du sous-groupe Apem. C'est à travers cette entité que Nord Est avait pris une participation de 20% dans IHM Technologies (IHM), nouvelle holding d'Apem, contrôlée par Barclays Private Equity France.

Harwanne SA a racheté les 94,64% d'IIP détenus par Nord Est pour un montant de 13,8 millions de francs. Si IIP est consolidée par intégration globale, les titres d'IHM détenus par cette dernière figurent dans les autres immobilisations financières à l'actif des bilans consolidés 2007 et 2008, le Groupe n'ayant aucune influence notable dans IHM et Apem.

2.2 Evènements significatifs survenus depuis le 31 décembre 2008

Le 30 janvier 2009, les MMA ont annoncé avoir conclu des contrats d'achats portant sur la totalité des actions Harwanne détenues par les sociétés AGF Vie, Paris, et Financière Pinault SCA, Paris, et par les membres de la famille Siret. Ces trois transactions ont permis aux MMA d'acquérir un total de 22'406'807 actions Harwanne représentant 42.28% du capital et des droits de vote de la Société, et de faire ainsi passer leur participation à 33'081'807 actions Harwanne représentant 62.42% du capital et des droits de vote de la Société.

Le 30 janvier 2009 également, les MMA ont annoncé leur intention de présenter une offre publique d'acquisition pour toutes les actions Harwanne en mains du public au prix de CHF 2.60 par action. Le prospectus d'offre a été publié le 3 mars 2009. Il peut être consulté sur le site internet de la Commission des OPA (www.copa.ch).

Note 3 – Notes sur le compte de résultat

3.1 Information sectorielle

Depuis la cession de Nord Est en 2007, il ne subsiste, à ce jour, plus qu'un seul segment d'activité pour le management, ainsi les états financiers présentent déjà les informations requises.

Le critère secondaire est basé sur la répartition géographique représentative suivante : Suisse et Union Européenne.

(en milliers de francs)	31.12.2008		
	Suisse	Union Européenne	Total
Chiffre d'affaires ¹⁾	401	0	401
Valeur nette comptable des actifs ²⁾	198'317	45'171	243'488

	31.12.07 comparatif IFRS		
	Suisse	Union Européenne	Total
Chiffre d'affaires ¹⁾	572	0	572
Valeur nette comptable des actifs ²⁾	228'208	44'702	272'910
Investissements immob. corporelles et incorporelles ²⁾	585	0	585

	31.12.2007		
	Suisse	Union Européenne	Total
Chiffre d'affaires ¹⁾	642	0	642
Valeur nette comptable des actifs ²⁾	241'167	44'702	285'869
Investissements immob. corporelles et incorporelles ²⁾	585	0	585

1) selon la situation géographique du client

2) selon l'implantation géographique des actifs

3.2 Dotations aux amortissements et provisions

(en milliers de francs)	31/12/2008	31.12.2007 comparatif IFRS	31.12.2007
Dotations aux amortissements	-205	-307	-307
Dotations aux provisions	0	0	0
Reprise de provisions	0	0	0
Total	-205	-307	-307

3.3 Revenus et charges divers

Revenus divers (en milliers de francs)	31/12/2008	31.12.2007 comparatif IFRS	31.12.2007
Résultat sur cessions d'immobilisations	820	0	0
Reprise de perte de valeur sur actifs	19	21	21
Litiges et contentieux	1'320	0	0
Total	2'159	21	21

Au 31 décembre 2008,

Le poste « Coût des litiges et contentieux » inclut le dénouement de certaines garanties consenties à Nord Est, arrivées à échéance ou dont l'issue a été favorable.

Charges diverses (en milliers de francs)	31/12/2008	31.12.2007 comparatif IFRS	31.12.2007
Coût des litiges et contentieux	0	-7'333	-5'133
Honoraires liés à la fusion	-794	0	0
Total	-794	-7'333	-5'133

Au 31 décembre 2007,

Dans le cadre de la cession de Nord Est, Harwanne SA a consenti à l'acquéreur un certain nombre de déclarations et de garanties. L'évaluation des différents risques a conduit à l'enregistrement d'une provision totale de 5,1 millions de francs.

3.4 Résultat financier

(en milliers de francs)	31/12/2008	31.12.2007 comparatif IFRS	31.12.2007
Produits d'intérêts	4'896	1'286	1'244
Produits financiers de participations	1'129	14	25
Autres produits et résultat de change	0	270	259
Total des produits financiers	6'025	1'570	1'528
Intérêts et charges assimilés	-496	-1'745	-464
Autres charges financières	0	-319	-319
Résultat de change	-629	0	0
Total des charges financières	-1'125	-2'064	-783
Résultat financier	4'900	-494	745

Le poste « Produits financiers de participations » inclut, pour l'exercice 2008, un dividende perçu d'ACOFI, société non consolidée.

3.5 Impôt sur les bénéfices

(en milliers de francs)	31/12/2008	31.12.2007 comparatif IFRS	31.12.2007
Composants de la charge d'impôts			
Impôt exigible	-362	-32	-32
dont impôt exigible de l'exercice	-362	-32	-32
Impôt différé	77	-36	-36
dont immobilisations incorporelles et corporelles	46	-15	-15
dont déficits fiscaux	31	-21	-21
Total	-285	-68	-68

Explication de la charge d'impôt (en milliers de francs suisses)	31/12/2008	31.12.2007 comparatif IFRS	31.12.2007
Résultat net avant impôt	4'635	-9'299	-5'498
Taux d'impôt du Groupe	7,82%	-	-
Profit (charge) d'impôt théorique *	-362	0	0
Incidence des taux d'imposition	-42	-32	-32
Incidence des différences temporelles	46	-15	-15
Incidence des déficits des exercices antérieurs	73	-21	-21
Profit (charge) d'impôt	-285	-68	-68

* Au 31 décembre 2007, il n'a pas été tenu compte d'impôt différé actif sur la perte nette avant impôt des activités poursuivies, le bénéfice de cession de Nord Est lui étant supérieur.

3.6 Informations relatives aux activités non poursuivies ou cédées

Le 10 décembre 2007, Harwanne SA a cédé la totalité des actions qu'elle détenait dans Nord Est, représentant 79,56% du capital, au prix de 61 € par action, avant distribution d'un dividende extraordinaire de 42,57 € par action, à une société contrôlée par 21 Centrale Partners France, la Financière Ravel.

Le prix de cession des titres ex coupon s'est élevé à 50,7 millions d'euros, dont 16,1 millions de francs ont été réinvestis dans la Financière Vivaldi et le solde payé en cash concomitamment à la vente.

Harwanne SA a par ailleurs réinvesti une partie du produit de la vente dans la nouvelle holding de contrôle de Nord Est, voir Note 2.1.

Dans le cadre de cette cession, Harwanne SA a consenti à l'acquéreur un certain nombre de déclarations et de garanties portants sur des risques liés notamment à des garanties données lors de cessions antérieures et des litiges et contentieux.

Compte de résultat des activités non poursuivies ou cédées en 2007 (en milliers de francs)	31.12.2007 comparatif IFRS	31.12.2007
Revenus	87'439	87'439
Résultat opérationnel courant	20'793	20'793
Résultats et charges diverses	16'224	16'224
Résultat financier	3'290	3'296
Impôts	-3'224	-3'224
Résultat des entreprises associées	1'829	1'829
Résultat net	38'912	38'918
Intérêts minoritaires	1'257	1'257
Résultat net part du Groupe	37'655	37'661

Tableau de financement des activités non poursuivies ou cédées (en milliers de francs)	31.12.2007 comparatif IFRS	31.12.2007
Résultat net de l'exercice	38'912	38'918
Capacité d'autofinancement	24'590	24'596
Autres variations de la trésorerie opérationnelle	-28'150	-28'150
Variation nette de la trésorerie opérationnelle	-3'560	-3'554
Variation nette de la trésorerie d'investissement	107'437	107'437
Variation nette de la trésorerie de financement	-242'520	-242'520
Incidence des variations des cours de devises	-146	-146
Variation de la trésorerie nette	-138'789	-138'783

Résultat net des activités non poursuivies ou cédées dans les comptes du Groupe (en milliers de francs)	31.12.2007 comparatif IFRS	31.12.2007
Résultat avant impôt de l'activité cédée Nord Est	42'136	42'142
Impôt sur l'activité cédée Nord Est	-3'224	-3'224
Plus-value de cession de Nord Est avant impôts	22'492	22'492
Résultat net des activités non poursuivies ou cédées	61'404	61'410

3.7 Regroupement d'entreprises

Les Assemblées générales tenues les 12 et 13 juin 2008 ont approuvé la fusion par absorption d' Afipa, et d' Holdivar avec Harwanne SA.

L'intégration des actifs nets des deux sociétés, selon les termes du contrat de fusion, a été enregistrée valeur 1^{er} janvier 2008. Parmi les actifs repris d' Afipa, figure la société Union Financière du Tourisme UFIT, Genève. Cette dernière, détenue à 100%, possède des investissements mineurs non significatifs dans des sociétés actives dans des stations de ski suisses.

Les effets de la fusion sur les états financiers consolidés 2007 d' Harwanne sont détaillés dans les tableaux suivants, avec, d' une part, les apports directs des deux sociétés fusionnées et, d' autre part, les modifications découlant de la fusion sur les états financiers propres d' Harwanne.

Effets de la fusion sur le compte de résultat (en milliers de francs)	Apports des sociétés fusionnées	Modifications des comptes d' Harwanne	Effets nets de la fusion sur les comptes 2007
Revenus	0	-70	-70
Résultat opérationnel courant	-387	-70	-457
Résultats et charges diverses	-2'200	0	-2'200
Résultat financier	-1'226	-13	-1'239
Impôts	0	0	0
Résultat des activités cédées *	0	-6	-6
Résultat net	-3'813	-89	-3'902
Intérêts minoritaires	0	0	0
Résultat net part du Groupe	-3'813	-89	-3'902

* Résultat net de l'activité et de la cession de Nord Est en 2007

Effets de la fusion sur le bilan au 31 décembre 2007 (en milliers de francs)			
Trésorerie	1'657	-1'496	161
Autres actifs courants	48	-11'869	-11'821
Actifs immobilisés	213	-1'512	-1'299
Total des effets de la fusion sur l'actif	1'918	-14'877	-12'959
Dettes financières	15'929	0	15'929
Provisions	2'200	0	2'200
Autres dettes	118	7'490	7'608
Total des effets de la fusion sur les fonds étrangers	18'247	7'490	25'737

Effets de la fusion sur le tableau de financement au 31 décembre 2007

(en milliers de francs)

Résultat net de l'exercice	-3'813	-89	-3'902
Capacité d'autofinancement	-1'602	-89	-1'691
Autres variations de la trésorerie opérationnelle	410	-481	-71
Variation nette de la trésorerie opérationnelle	-1'192	-570	-1'762
Variation nette de la trésorerie d'investissement	0	-1'496	-1'496
Variation nette de la trésorerie de financement	-4'456	747	-3'709
Incidence des variations des cours de devises	0	0	0
Variation de la trésorerie nette	-5'648	-1'319	-6'967

Il n'y a pas eu d'autre regroupement d'entreprises dans le Groupe en 2007 et 2008.

3.8 Résultat par action

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social corrigées des détentions par le Groupe de ses propres actions.

Pour les besoins des calculs relatifs au résultat de l'exercice 2007, les 625'000 actions « A » nominatives étaient considérées comme 62'500 actions au porteur.

Pour les calculs relatifs au résultat 2007 « comparatifs IFRS », en l'absence de transactions sur les titres Harwanne en 2007 et au premier semestre 2008, tant par Harwanne qu' Afipa, le nombre de propres actions détenues correspond à celui résultant de la fusion au 13 juin 2008. Il a également été tenu compte de la modification de la valeur nominale des actions au porteur de 100 francs à 1 franc.

Pour l'exercice 2008, le résultat des activités poursuivies est égal au résultat global net.

En l'absence de plan d'options sur les actions Harwanne, il n'y a pas lieu de déterminer un résultat par action dilué, tant pour 2008 que 2007.

	31/12/2008	31.12.2007 comparatif IFRS	31.12.2007
Nombre moyen pondéré des actions au porteur en circulation au cours de l'exercice	52'437'334	52'542'197	607'628
Résultat global net, part du Groupe (en milliers de francs)	4'335	43'265	47'167
Résultat global net, part du Groupe, par action (en francs)	0.08	0.83	77.62
Résultat des activités poursuivies, part du Groupe (en milliers de francs)	4'335	-9'450	-5'553
Résultat des activités poursuivies, part du Groupe, par action (en francs)	0.08	-0.17	-9.14
Résultat des activités cédées, part du Groupe (en milliers de francs)	na	52'715	52'720
Résultat des activités cédées, part du Groupe, par action (en francs)		1.00	86.76

Note 4 – Notes sur le bilan consolidé

4.1 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

(en milliers de francs)	31.12.2008			31.12.2007 comparatif IFRS			31.12.2007		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Actions	0	0	0	0	0	0	1'815	319	1'496
Parts de SICAV et FCP	96	0	96	769	0	769	769	0	769
Sous-total des valeurs mobilières de placement	96	0	96	769	0	769	2'584	319	2'265
Disponibilités	200'888	0	200'888	230'174	0	230'174	228'517	0	228'517
Total	200'984	0	200'984	230'943	0	230'943	231'101	319	230'782

Ventilation des valeurs mobilières de placement :	31.12.2008	31.12.2007 comparatif IFRS	31.12.2007
(en milliers de francs)			
Détenues à des fins de transaction	96	769	2'265
Disponibles à la vente	0	0	0
Total	96	769	2'265

Ventilation des valeurs mobilières de placement par type de taux :	31.12.2008	31.12.2007 comparatif IFRS	31.12.2007
(en milliers de francs)			
Actions	0	0	1'496
Taux fixe	0	0	0
Taux variable	96	769	769
Total	96	769	2'265

4.2 Autres créances et société actionnaire

(en milliers de francs)	31.12.2008			31.12.2007 comparatif IFRS			31.12.2007		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Autres créances	520	0	520	599	0	599	4'521	0	4'521
Comptes de régularisation	60	0	60	60	0	60	21	0	21
Total autres créances	580	0	580	659	0	659	4'542	0	4'542
Société actionnaire	0	0	0	0	0	0	7'938	0	7'938
Total	580	0	580	659	0	659	12'480	0	12'480

Ventilation des clients, actif d'impôt exigible et autres créances bruts :	31.12.2008	31.12.2007 comparatif IFRS	31.12.2007
(en milliers de francs)			
à moins d'un an	580	659	12'480
à plus d'un an	0	0	0
à plus de 5 ans	0	0	0
Total	580	659	12'480

4.3 Impôts différés

(en milliers de francs)	31.12.2008	31.12.2007 comparatif IFRS	31.12.2007
Impôt différé actif par catégories de différences temporaires :			
Déficits fiscaux	36	7	7
Actifs d'impôts différés (avant compensation)	36	7	7
Impôt différé passif par catégories de différences temporaires :			
Immobilisations incorp. et corporelles	0	46	46
Passifs d'impôts différés (avant compensation)	0	46	46
Total impôt différé net	36	-39	-39
Montrés comme suit au bilan :			
(en milliers de francs)	31.12.2008	31.12.2007 comparatif IFRS	31.12.2007
Impôt différé actif	36	7	7
Impôt différé passif	0	-46	-46
Impôt différé net	36	-39	-39
Variation de l'exercice :			
(en milliers de francs)	31.12.2008	31.12.2007 comparatif IFRS	31.12.2007
Prise en résultat	77	-29	-29
Prise en capitaux propres	0	0	0
Variation de périmètre	0	0	0
Total	77	-29	-29
Différences temporelles n'ayant pas donné lieu à la constatation d'un impôt différé (en impôt) :			
(en milliers de francs)	31.12.2008	31.12.2007 comparatif IFRS	31.12.2007
Déficits	0	0	0
Autres différences temporelles	0	0	0
Échéance des déficits fiscaux n'ayant pas donné lieu à la constatation d'un actif d'impôt différé (en base) :			
(en milliers de francs)	31.12.2008	31.12.2007 comparatif IFRS	31.12.2007
Année N	0	0	0
Année N+1	258	0	0
Année N+2	112	258	0
Année N+3	6'213	112	0
Année N+4	325	2'094	0
Année N+5	137	325	0
plus de 5 ans	2'870	8'312	5'305
Total	9'915	11'101	5'305

4.4 Autres actifs financiers

(en milliers de francs)	31.12.2008			31.12.2007 comparatif IFRS			31.12.2007		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Titres de participations non consolidés	45'838	3'955	41'883	43'056	2'345	40'711	44'355	2'345	42'010
Créances et prêts	1'311	1'311	0	1'330	1'330	0	1'330	1'330	0
Total	47'150	5'267	41'883	44'386	3'675	40'711	45'685	3'675	42'010

Répartition des immobilisations financières :	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2007
(en milliers de francs)	comparatif IFRS		
Prêts et créances émis par l'entreprise	0	0	0
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0
Actifs détenus à des fins de transactions	0	0	0
Actifs disponibles à la vente	41'883	40'711	42'010
Total	41'883	40'711	42'010

4.5 Immobilisations corporelles

(en milliers de francs)	31.12.2008			31.12.2007 comparatif IFRS			31.12.2007		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Terrains	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Terrains miniers	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Matériel et outillage	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	1'862	1'277	585	1'862	1'277	585
Total	0	0	0	1'862	1'277	585	1'862	1'277	585

(en milliers de francs)	Terrains miniers	Terrains	Constructions	Matériel et Outillage	Autres	Total
-------------------------	------------------	----------	---------------	-----------------------	--------	-------

Valeur brute	Terrains miniers	Terrains	Constructions	Matériel et Outillage	Autres	Total
au 1er janvier 2007	12'046	8'608	108'679	316'567	32'824	478'724
différences de conversion	0	-115	-388	-1'441	-200	-2'144
investissements	0	97	3'368	10'020	5'016	18'501
cessions	0	-935	-11'691	-2'553	-596	-15'775
variation de périmètre	-12'046	-8'263	-99'357	-324'856	-34'661	-479'183
autres	0	608	-611	2'263	-521	1'739
au 31 décembre 2007	0	0	0	0	1'862	1'862
cessions	0	0	0	0	-1'862	-1'862
au 31 décembre 2008	0	0	0	0	0	0

Amortissements	Terrains miniers	Terrains	Constructions	Matériel et Outillage	Autres	Total
au 1er janvier 2007	2'252	1'375	63'767	254'722	22'864	344'980
différences de conversion	0	-5	-176	-1'165	-120	-1'466
amortissements	0	113	3'401	14'236	1'546	19'296
cessions	0	-41	-8'222	-2'263	-421	-10'947
variation de périmètre	-2'252	-1'442	-58'859	-265'446	-22'429	-350'428
perte de valeur	0	0	0	0	0	0
reprise de perte de valeur	0	0	0	0	-163	-163
autres	0	0	89	-84	0	5
au 31 décembre 2007	0	0	0	0	1'277	1'277
cessions	0	0	0	0	-1'277	-1'277
au 31 décembre 2008	0	0	0	0	0	0

Valeur nette	Terrains miniers	Terrains	Constructions	Matériel et Outillage	Autres	Total
au 1er janvier 2007	9'794	7'233	44'912	61'845	9'960	133'744
différences de conversion	0	-110	-212	-276	-80	-678
investissements	0	97	3'368	10'020	5'016	18'501
amortissements	0	-113	-3'401	-14'236	-1'546	-19'296
cessions	0	-894	-3'469	-290	-175	-4'828
variation de périmètre	-9'794	-6'821	-40'498	-59'410	-12'232	-77'483
perte de valeur	0	0	0	0	0	0
reprise de perte de valeur	0	0	0	0	163	163
autres	0	608	-700	2'546	-521	1'933
au 31 décembre 2007	0	0	0	0	585	585
cessions	0	0	0	0	-585	-585
au 31 décembre 2008	0	0	0	0	0	0

Valeur nette	Terrains miniers	Terrains	Constructions	Matériel et Outillage	Autres	Total
au 1er janvier 2007	9'794	7'233	44'912	61'845	9'960	133'744
au 31 décembre 2007	0	0	0	0	585	585
au 31 décembre 2008	0	0	0	0	0	0

Dont immobilisations en location financement (valeur nette)	31.12.2008	31.12.2007
(en milliers de francs)		
Terrains	0	0
Constructions	0	0
Matériel et outillage	0	0
Autres	0	0
Total	0	0

4.6 Goodwill

(en milliers de francs)	31.12.2008	31.12.2007 comparatif IFRS	31.12.2007
ouverture	5	4'853	4'853
Différence de conversion	0	0	0
Acquisitions	0	0	0
Cessions	0	-4'861	-4'861
Autres	0	13	13
clôture	5	5	5
Dépréciations			
(en milliers de francs)			
ouverture	0	0	0
Variation perte de valeur	0	-1'962	-1'962
Cessions	0	1'962	1'962
Autres	0	0	0
clôture	0	0	0

En 2007, la ligne « Cessions » correspond à l'ensemble des cessions intervenues. La dépréciation de l'exercice, enregistrée par Nord Est, correspond à la perte de valeur enregistrée sur Cogebi SA.

4.7 Dettes financières à court terme

Détail des dettes financières à court terme	31.12.2008	31.12.2007 comparatif IFRS	31.12.2007
(en milliers de francs)			
Concours bancaires courants	0	0	0
Emprunt obligataire	0	10'000	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	0	4'600	0
Autres dettes financières et comptes courants	0	1'329	0
Total	0	15'929	0

Dettes financières par devises :	31.12.2008	31.12.2007 comparatif IFRS	31.12.2007
(en milliers de francs)			
Euros	0	0	0
Autres	0	15'929	0
Total	0	15'929	0

Dettes financières par types de taux :	31.12.2008	31.12.2007 comparatif IFRS	31.12.2007
(en milliers de francs)			
Taux fixe	0	15'929	0
Taux variable	0	0	0
Total	0	15'929	0

4.8 Provisions courantes

(en milliers de francs)	31.12.2008	31.12.2007 comparatif IFRS	31.12.2007
Litiges et contentieux	150	1'020	960
Environnement	50	150	150
Total provisions	200	1'170	1'110

(en milliers de francs)	Litiges et contentieux	Environnement	Total provisions
au 1er janvier 2008	1'020	150	1'170
Dotations	0	0	0
Reprises (provisions utilisées)	-243	0	-243
Reprises (provisions non utilisées)	-627	-100	-727
Variation du périmètre	0	0	0
Différence de conversion	0	0	0
au 31 décembre 2008	150	50	200

Aux 31 décembre 2008 et 2007 (comparatif IFRS), les provisions relatives aux litiges et contentieux et à l'environnement correspondent à la valorisation des risques liés aux garanties données à l'acquéreur de Nord Est lors de la cession de cette dernière ainsi que, pour les litiges et contentieux, à la valorisation du risque estimé sur une procédure initialement engagée contre Afipa.

4.9 Autres dettes

(en milliers de francs)	31.12.2008			31.12.2007 comparatif IFRS			31.12.2007		
	< 1 an	> 1 an	Total	< 1 an	> 1 an	Total	< 1 an	> 1 an	Total
Autres dettes	1'265	0	1'265	9'225	0	9'225	1608	0	1608
Total	1'265	0	1'265	9'225	0	9'225	1'608	0	1'608

(en milliers de francs)	31.12.2008	31.12.2007 comparatif IFRS	31.12.2007
Dettes fiscales et sociales (hors impôt sur les bénéfices)	940	804	773
Autres dettes	317	855	825
Compte de régularisation	8	756	10
Total autres dettes	1'265	9'225	1'608

Les autres dettes ne portent pas intérêts et ont une échéance moyenne à moins de trois mois.

4.10 Engagements envers le personnel

Avantages postérieurs à long terme - Régime à prestations définies

Les engagements du Groupe Harwanne à ce titre concernaient principalement les sociétés françaises cédées en 2007 et étaient relatifs aux indemnités de fin de carrière et aux gratifications concernant les médailles de travail.

Valeur au bilan : (en milliers de francs)	31.12.2007
<hr/>	
Valeur actualisée des obligations partiellement ou totalement financées	0
Valeur des fonds	0
Valeur actualisée des obligations non financées	0
Ecart actuariels non encore comptabilisés	0
<hr/>	
Provision au 31 décembre	0
<hr/>	
Variation des obligations au titre des régimes à prestations définies : (en milliers de francs)	31.12.2007
<hr/>	
Obligations à l'ouverture	12'458
Coût normal de la période	454
Charge d'intérêt sur la dette actuarielle	439
Pertes et gains actuariels générés	-514
Prestations versées	-516
Variation de périmètre	-12'579
Ecart de conversion	258
<hr/>	
Obligations à la clôture	0
<hr/>	
Charges comptabilisées au compte de résultat : (en milliers de francs)	31.12.2007
<hr/>	
Coût normal de la période	453
Charge d'intérêt sur la dette actuarielle	439
Rendement attendu des fonds	-52
Amortissement des pertes et gains actuariels	-151
<hr/>	
Total charge pour les activités cédées	689
<hr/>	
Principales hypothèses actuarielles : (en %)	31.12.2007
Taux d'actualisation*	2,5% - 2,75%
Taux d'augmentation des salaires*	0% - 2,0%
Taux de rendement attendu des actifs*	1,3%
Taux d'inflation	2%

* au delà de l'inflation

4.11 Provisions non courantes

(en milliers de francs)	31.12.2008	31.12.2007 comparatif IFRS	31.12.2007
Litiges et contentieux	4'233	5'080	2'940
Environnement	1'150	1'050	1'050
Autres	50	50	50
Total provisions	5'433	6'180	4'040

(en milliers de francs)	Litiges et contentieux	Environnement	Autres	Total provisions
au 1er janvier 2008	5'080	1'050	50	6'180
dotations	0	0	0	0
reprises (provisions utilisées)	-154	0	0	-154
Reprises (provisions non utilisées)	-693	100	0	-593
Variation du périmètre	0	0	0	0
Différence de conversion	0	0	0	0
au 31 décembre 2008	4'233	1'150	50	5'433

Echéances attendues (en milliers de francs)	Litiges et contentieux	Environnement	Autres	Total provisions
De 1 à 5 ans	4'233	0	50	4'283
Plus de 5 ans	0	1'150	0	1'150
Total	4'233	1'150	50	5'433

Aux 31 décembre 2008 et 2007 (comparatif IFRS), les provisions relatives aux litiges et contentieux et à l'environnement correspondent à la valorisation des risques liés aux garanties données à l'acquéreur de Nord Est lors de la cession de cette dernière ainsi que, pour les litiges et contentieux, à la valorisation du risque estimé sur une procédure initialement engagée contre Afipa. Aucune échéance ne peut être estimée quand à la survenance de ces risques.

4.12 Capital-actions, propres actions, dividende et actionnariat

La valeur nominale du capital-actions de Harwanne SA au 31 décembre 2007 était de 65 millions de francs, entièrement libéré. Il se composait de 625 000 actions « A » nominatives de 100 francs nominal non cotées et de 587 500 actions « B » au porteur de 100 francs nominal cotées à la SIX Swiss Exchange.

Lors de l'Assemblée générale du 13 juin 2008, il a été décidé de transformer les actions nominatives en actions au porteur et de diviser leur valeur nominale par 10. Concomitamment, la valeur nominale des actions au porteur a été divisée par 100. Il a également été décidé de réduire le capital-actions de 12 millions de francs par annulation de 12 millions nouvelles actions au porteur de 1 franc nominal, réduction publiée le 26 septembre 2008 dans la FOSC. Ainsi, au 31 décembre 2008, le capital-actions d'Harwanne SA, entièrement libéré, est composé de 53 millions d'actions au porteur de 1 franc nominal toutes cotées la SIX Swiss Exchange. Chaque action a un droit de vote et donne droit à une part proportionnelle à sa valeur nominale des bénéfices nets de la société et du produit de la liquidation.

Au 31 décembre 2007, Harwanne SA détenait 42'372 actions propres « B », au porteur, de 100 francs nominal, pour une valeur de 7'295'100 francs, mentionnée séparément dans le tableau des capitaux propres consolidés. Aucune action propre n'était détenue à travers une société du groupe. Aucune action Harwanne SA n'avait été acquise pendant l'année 2007 par Harwanne SA, Afipa ou Holdivar. Il n'existait pas d'engagement de remboursement ou d'autres engagements éventuels avec des actions propres.

Dans le cadre de la fusion avec Afipa et Holdivar, les nouvelles actions d'Harwanne SA détenues par Afipa ont tout d'abord été remises en échange aux actionnaires d'Afipa et d'Holdivar. Suite à ces échanges, Harwanne SA est restée propriétaire d'un solde de 12'457'803 actions propres, soit 4'237'200 titres issus des 42'372 actions propres déjà détenues au 31 décembre 2007 plus 8'220'603 actions précédemment détenues par Afipa, la valeur comptable totale de l'ensemble de ces actions propres s'élevant à 35'891'673 francs.

Dans le cadre des échanges d'actions avec d'anciens actionnaires d'Afipa, Harwanne SA a été amenée à payer des rompus de titres et a ainsi acquis 29 actions propres pour un coût de CHF 139.

Les 12 millions d'actions annulées en septembre 2008 dans le cadre de la réduction du capital-actions ont toutes été prélevées sur les actions propres détenues à cette date. La valeur comptable de ces titres s'élevait à 34'572'780 francs.

A la fin du deuxième semestre 2008, Harwanne SA a acheté sur le marché 859'194 actions supplémentaires pour un coût de 1'985'377 francs. Aucune autre action Harwanne SA n'a été acquise à des tiers pendant l'année 2008 par Harwanne SA, ou par Afipa ou Holdivar pendant le premier semestre.

Au 31 décembre 2008, Harwanne SA détient 1'317'026 actions propres au porteur, de 1 franc nominal, pour une valeur de 3'304'409 francs, mentionnée séparément dans le tableau des capitaux propres consolidés. Aucune action propre n'est détenue à travers une société du Groupe.

Il n'existe pas d'engagement de remboursement ou d'autres engagements éventuels avec des actions propres.

Harwanne SA n'a jamais émis de plans de souscription d'actions en faveur de dirigeants ou cadres, aucune action n'est réservée dans un tel but.

La rubrique « Ecart de conversion » est utilisée pour enregistrer les écarts de change provenant de la conversion des états financiers des filiales étrangères.

Le 27 juin 2008, un dividende de CHF 0.10 par nouvelle action au porteur a été payé tandis que le 28 juin 2007, des dividendes de CHF 5,00 par action au porteur et de CHF 0,50 par action nominative ont été payés aux actionnaires. Ces montants correspondaient aux dividendes proposés par le Conseil d'administration et décidés lors des Assemblées générales ordinaires des 13 juin 2008 et 21 juin 2007. Les sommes distribuées à ce titre, hors actions propres, se sont élevées à 5'254'220 francs pour 2008 et 3'038'125 francs pour 2007.

Actionnaires et leurs participations

Les actionnaires importants de Harwanne SA, au sens de l'article 663c du Code des Obligations et selon les informations communiquées en conformité avec l'art. 51 LBVM, sont les suivants au 31 décembre 2008. Cette situation rend compte des modifications intervenues suite à la fusion

avec Afipa et Holdivar ainsi qu'à la réduction du capital-actions.

- Les Assurances Générales de France (AGF), France, détiennent 21,5% du capital-actions et des droits de vote;
- MMA Vie Assurances Mutuelles (MMA), France, détient 20,1% du capital-actions et des droits de vote ;
- La Financière Pinault, France, détient 14,1% du capital-actions et des droits de vote ;
- Amber Master Fund (Cayman) SPC, Cayman Islands, détient 10,6% du capital-actions et des droits de vote ;
- Les membres de la famille Siret, représentés par Mme Régine Siret, Pully, détiennent 6,6% du capital-actions et des droits de vote ;
- Serdac SA, Genève, détient 6,6% du capital-actions et des droits de vote.

Au 31 décembre 2007, les actionnaires importants étaient les suivants :

- Afipa SA, Vevey, détenait 24.7% du capital-actions et 59.5% des droits de vote ;
- Les Assurances Générales de France (AGF), France, détenait 16,6% du capital-actions et 8,9% des droits de vote;
- MMA Vie Assurances Mutuelles (MMA), France, détenait 16,4% du capital-actions et 8,8% des droits de vote ;
- La Financière Pinault, France, détenait une participation de 9,2% du capital-actions et de 4,9% des droits de vote ;
- Amber Master Fund (Cayman) SPC, Cayman Islands, détenait une participation de 9,1% du capital-actions et de 4,9% des droits de vote.

4.13 Gestion des risques financiers

Risque de change

Le Groupe possède différents investissements dans la zone Euro, et est ainsi soumis à des risques de change qui ne sont pas couverts par des contrats de change à terme ou d'autres types de couverture.

Le risque de change porte essentiellement sur des actifs et passifs en euros pour les montants suivants :

	31.12.2008	31.12.2007
<i>(en milliers de francs)</i>		
Total actifs	3'395	4'791
Total passifs	144	30
Position nette	3'251	4'761

Pour estimer la sensibilité des résultats 2008 et 2007 avant impôt du Groupe (liée aux variations de juste valeur des actifs et passifs monétaires) à une variation raisonnable du taux de change de l'euro, nous avons considéré une variation de 3%. Une augmentation de cours générerait un produit supplémentaire de 98 mille francs, 145 mille francs pour 2007, et une diminution aurait un effet exactement inverse. Sans contrat à terme ou de couverture d'investissements, il n'y a pas

d'effet à estimer sur les capitaux propres du Groupe à fin 2008 ou 2007.

Risque de taux

En matière de gestion de trésorerie, les placements sont effectués à des taux variables. Suite à l'encaissement du produit de la vente de Nord Est à fin 2007, le Groupe fait face à un risque de taux à partir de l'exercice 2008. Une variation de +0,5% du taux moyen des produits d'intérêts reçus en 2008 engendrerait une augmentation de 1,08 million de francs des dits produits.

Risque de contrepartie

Les couvertures et les placements de trésorerie étaient effectués auprès d'établissements bancaires de premier plan, utilisant, pour le Groupe Nord Est des OPCVM de trésorerie et billets à court terme et pour Harwanne SA des placements fiduciaires à court terme. La trésorerie n'est, de ce fait, pas affectée par le risque actions.

Gestion du capital

La gestion du capital du Groupe vise à maintenir une base de capital solide pour soutenir le développement continu de ses affaires. Le Groupe n'est pas soumis à des réglementations externes en matière de capital.

4.14 Instruments financiers inscrits au bilan

	31.12.2008		Valeur par catégories d'instruments		
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances
(en milliers de francs)					
Autres actifs financiers	41'883	41'883		41'883	
Autres créances	580	580			580
Trésorerie et équivalent de trésorerie	200'984	200'984	200'984		
Actifs	243'447	243'447	200'984	41'883	580
Autres dettes	1'257	1'257			1'257
Passifs	1'257	1'257	0	0	1'257

Note 5 – Autres informations

5.1 Subventions

(en milliers de francs)	31.12.2008	31.12.2007
Total montant brut depuis l'origine	0	4'515
Pris en résultat au cours de l'exercice	0	384
Pris en résultat depuis l'origine	0	3'168
Variation de périmètre	0	-1'347
Total net à la clôture	0	0

Ces subventions ont été reçues, au niveau du Groupe Nord Est, essentiellement pour financer l'acquisition d'immobilisations corporelles. Elles étaient reprises en résultat en fonction des amortissements de ces mêmes immobilisations.

5.2 Effectif global moyen

	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2007
		IFRS	
Cadres	1	182	182
Employés	1	867	867
Ouvriers	0	2'113	2'113
Total	2	3'162	3'162

Depuis la cession de Nord Est, le Groupe Harwanne ne compte plus qu'un cadre et une employée comme personnel salarié.

5.3 Plan d'intéressement au capital

Suite à la cession de Nord Est, il n'y a plus de société dans le Groupe, aux 31 décembre 2008 et 2007, qui a émis de plan d'intéressement au capital.

La note 1.18 décrit les conditions d'octroi et les principes de valorisation des plans d'intéressement au capital qui pouvaient être accordés aux dirigeants et à certains salariés du Groupe Nord Est.

5.4 Parties liées

5.4.1 Rémunération des dirigeants

Les Dirigeants sont les membres du Conseil d'Administration et de la Direction listés aux chiffres 7 et 8 de l'annexe aux comptes sociaux de l'exercice 2008.

Charges de rémunérations et avantages assimilés accordés aux dirigeants enregistrées au titre :

(en milliers de francs)	31.12.2008	31.12.2007
Des avantages à court terme	617	691

5.4.2 Autres relations avec les Dirigeants

Un mandat de Conseil avait été confié par Nord Est à la société Edmond de Rothschild Corporate Finance - qui a un Administrateur commun avec Nord Est et Harwanne SA - aux fins d'assister Nord Est dans des travaux d'évaluation. Ce mandat a donné lieu à une charge de 550 milliers d'euros HT au cours de l'exercice 2007.

5.4.3 Parties liées qui contrôlent le Groupe

Il n'y a pas de transactions avec des parties liées qui contrôlent le Groupe, à l'exception d'une avance consentie par Harwanne SA à la société Afipa SA d'un montant de 7'938 milliers de francs au 31 décembre 2007, conclue à des conditions normales et remboursée au travers de la fusion réalisée en juin 2008.

5.5 Engagements hors bilan

Garanties de Passif

Les opérations de cessions de filiales ou d'activités réalisées par Nord Est peuvent être assorties de clauses de garantie de passif en faveur de l'acquéreur. Ainsi, en est-il de la cession de Cogébi en 2007.

Dans le cadre de la cession à Financière Ravel de sa participation dans Nord Est, Harwanne SA a consenti à l'acquéreur certaines déclarations et garanties.

5.6 Informations selon le Code des obligations suisse

Le Groupe Harwanne n'a plus d'engagements liés à un financement quelconque depuis fin 2007.

Pour le surplus, nous renvoyons le lecteur à l'annexe des comptes statutaires établis en conformité avec la loi suisse.

5.7 Actifs et passifs éventuels

Néant.

5.8 Principaux cours de conversion

	2008		2007	
	Bilan	Compte de résultat	Bilan	Compte de résultat
1 €	1.488	1.643	1.659	1.643
1 \$			1.127	1.201
100 MAD			14.766	14.706

Note 6 – Périmètre de consolidation

Sociétés	Siège	Capital-actions	Consolidation 31.12.2008			Consolidation 31.12.2007		
			Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle
Harwanne Cie de participations industrielles et financières SA ¹⁾	Genève	CHF 53 000 000	Mère	100	100	Mère	100	100
BHB Beteiligungs und Finanzgesellschaft	Bâle	CHF 2 196 890	Globale	100	100	Globale	100	100
Harwanne (Nederland) BV	Amsterdam	€ 453'780	Globale	100	100	Globale	100	100
Iéna Investissements Participations SAS	Paris	€ 37'000	Globale	94.64	94.64	Globale	94.64	94.64
Union Financière de Tourisme UFIT SA ²⁾	Genève	CHF 224'000	Globale	100	100			

¹⁾ Le capital-actions d'Harwanne SA a été réduit de 65 millions de francs à 53 millions de francs en septembre 2008

²⁾ Société intégrée au 01.01.2008 suite à la fusion absorption avec Afipa SA

COMPTES ANNUELS 2008

BILAN AU 31 DECEMBRE 2008

ACTIF (en francs)	2008	2007
Actif circulant		
Disponibilités	196'099'611	228'000'278
Titres de placement	3'304'409	10'622'131
Débiteurs	30'084	96'316
Société actionnaire	0	7'938'288
Société affiliée	0	0
Actifs transitoires	122'525	323'971
Total actif circulant	199'556'629	246'980'984
Actifs immobilisés		
Participations	42'497'558	45'910'861
Total actif immobilisé	42'497'558	45'910'861
Total de l'actif	242'054'187	292'891'845
PASSIF (en francs)	2008	2007
Fonds étrangers		
Créanciers	566'073	1'352'415
Passifs transitoires	158'777	156'247
Provisions	5'582'764	5'100'000
Total des fonds étrangers	6'307'614	6'608'662
Fonds propres		
Capital-actions	53'000'000	65'000'000
Réserves légales	36'306'729	69'491'000
Bénéfice résultant du bilan		
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	146'492'183	52'232'944
Bénéfice de l'exercice	-52'339	99'559'239
	146'439'844	151'792'183
Total des fonds propres	235'746'573	286'283'183
Total du passif	242'054'187	292'891'845

COMPTE DE PROFITS ET PERTES EXERCICE 2008

(en francs)	2008	2007
PRODUITS		
Intérêts, placements et avances	4'468'799	667'960
Produits des participations	1'534'343	105'282'893
Honoraires et produits divers	49'967	70'360
Différences de change	0	258'694
Dissolutions de provisions	1'320'002	0
Total des produits	7'373'111	106'279'907
CHARGES		
Salaires et traitements	734'007	622'050
Charges sociales	119'492	108'293
Honoraires et frais généraux d'administration	620'327	390'955
Frais de déplacement	78'787	60'214
Frais de fusion	794'115	0
Intérêts et frais de banques, avances et prêts	592'679	196'358
Impôts et taxes	149'517	209'724
Différences de change	445'229	0
Litiges, contentieux, garanties	0	33'074
Provisions	0	5'100'000
Moins-values sur participations	3'891'297	0
Total des charges	7'425'450	6'720'668
Bénéfice de l'exercice	-52'339	99'559'239

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2008

1. Actifs mis en gage ou cédés pour garantir des engagements de la société et actifs sous réserve de propriété

Aucun actif n'est mis en gage pour garantir des engagements de la société à fin 2008 (2007 : même situation).

2. Assurance-incendie des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont assurées contre l'incendie pour un montant, valeur à neuf, de CHF 300'000 (2007: montant identique).

3. Participations essentielles

Les principales participations de Harwanne SA (critère : participations égales ou supérieures à 50% et valeur comptable supérieure à CHF 1'000'000) sont les suivantes :

BHB Beteiligungs- und Finanzgesellschaft, Bâle

2008 : 219'689 actions nominatives de CHF 10 nominal, soit le 100 % du capital-actions (2007 : même situation).

Iéna Investissements Participations SAS (IIP), Paris

2008 : 743'115 actions IIP, soit le 94.14% du capital-actions.

2007 : acquisition en date du 25 septembre 2007 de 743'115 actions IIP, soit le 94,14% du capital, pour une valeur de CHF 13'715'750.

4. Variation des fonds propres

Le tableau suivant détaille les variations intervenues sur les rubriques des fonds propres au cours de l'exercice 2008, essentiellement dues à la fusion avec Afipa SA et Holdivar SA et à la réduction du capital-actions.

Montants en francs	Capital-actions	Réserves légales	Bénéfice au bilan	Total des fonds propres
Situation au 31.12.2007	65'000'000	69'491'000	151'792'183	286'283'183
Perte de fusion		-3'118'873		-3'118'873
Indemnisation des porteurs de bons de jouissance Afipa		-5'830'096		-5'830'096
Réduction du capital-actions par annulation de 12 millions d'actions propres	-12'000'000	-22'572'780		-34'572'780
Impôt anticipé payé sur l'annulation des actions propres Harwanne et Afipa		-1'662'522		-1'662'522
Versement du dividende hors actions propres annulées			-5'300'000	-5'300'000
Résultat de l'exercice			-52'339	-52'339
Situation au 31 décembre 2008	53'000'000	36'306'729	146'439'844	235'746'573

5. Acquisition, aliénation et détention d'actions propres

Au 31 décembre 2007, Harwanne SA détenait 42'372 actions propres « B », au porteur, de CHF 100 nominal, pour une valeur de CHF 7'295'100, comptabilisées sous la position titres de placement. Aucune action propre n'était détenue à travers une société du groupe et aucune action Harwanne SA n'avait été acquise à des tiers pendant l'année 2007 par Harwanne SA, Afipa SA ou Holdivar SA. Il n'existait pas d'engagement de remboursement ou d'autres engagements éventuels avec des actions propres.

La valeur nominale du capital-actions de Harwanne SA au 31 décembre 2007 était de CHF 65 millions, entièrement libéré. Il se composait de 625 000 actions « A » nominatives de CHF 10 nominal non cotées et de 587 500 actions « B » au porteur de CHF 100 nominal cotées à la SIX Swiss Exchange.

Lors de l'Assemblée générale du 13 juin 2008, il a été décidé de transformer les actions nominatives en actions au porteur et de diviser leur valeur nominale par 10. Concomitamment, la valeur nominale des actions au porteur a été divisée par 100. Il a également été décidé de réduire le capital-actions de CHF 12 millions par annulation de 12 millions nouvelles actions au porteur de CHF 1 nominal, réduction publiée le 26 septembre 2008 dans la FOOSC. Ainsi, au 31 décembre 2008, le capital-actions d'Harwanne SA, entièrement libéré, est composé de 53 millions d'actions au porteur de CHF 1 nominal toutes cotées la SIX Swiss Exchange.

Dans le cadre de la fusion avec Afipa SA et Holdivar SA, les nouvelles actions d'Harwanne SA détenues par Afipa SA ont tout d'abord été remises en échange aux actionnaires d'Afipa SA et d'Holdivar SA. Suite à ces échanges, Harwanne SA est restée propriétaire d'un solde de 12'457'803 actions propres, soit 4'237'200 titres issus des 42'372 actions propres déjà dé-

tenues au 31 décembre 2007 plus 8'220'603 actions précédemment détenues par Afipa SA, la valeur comptable totale de l'ensemble de ces actions propres s'élevant à CHF 35'891'673. Dans le cadre des échanges d'actions avec d'anciens actionnaires d'Afipa SA, Harwanne SA a été amenée à payer des rompus de titres et a ainsi acquis 29 actions propres pour un coût de CHF 139.

Les 12 millions d'actions annulées en septembre 2008 dans le cadre de la réduction du capital-actions ont toutes été prélevées sur les actions propres détenues à cette date. La valeur comptable de ces titres s'élevait à CHF 34'572'780.

A la fin du deuxième semestre 2008, Harwanne SA a acheté sur le marché 859'194 actions supplémentaires pour un coût de CHF 1'985'377. Aucune autre action Harwanne SA n'a été acquise à des tiers pendant l'année 2008 par Harwanne SA, ou Afipa SA pendant le premier semestre.

Au 31 décembre 2008, Harwanne SA détient 1'317'026 actions propres au porteur, de CHF 1.00 nominal, pour une valeur de CHF 3'304'409, comptabilisées sous la position titres de placement. Aucune action propre n'est détenue à travers une société du Groupe.

La réserve pour actions propres exigée par la loi, comprise dans les réserves légales au passif du bilan, se monte à CHF 3'304'400 (2007 : CHF 7'295'000).

Il n'existe pas d'engagement de remboursement ou d'autres engagements éventuels avec des actions propres.

6. Actionnaires et leurs participations

Les actionnaires importants de Harwanne SA, au sens de l'article 663c du Code des Obligations et selon les informations communiquées en conformité avec l'art. 51 LBVM, sont les suivants au 31 décembre 2008 :

- Les Assurances Générales de France (AGF), France, détiennent 21.48% du capital-actions et 21.48% des droits de vote (2007 : 16.6% du capital-actions et 8.9% des droits de vote) ;
- Les MMA Vie Assurances Mutuelles (MMA), France, détiennent 20.14% du capital-actions et 20.14% des droits de vote (2007 : 16.4% du capital-actions et 8.8% des droits de vote) ;
- Financière Pinault, France, détient 14.2% du capital-actions et 14.2% des droits de vote (2007 : 9.23% du capital-actions et 4.94% des droits de vote) ;
- Amber Master Fund (Cayman) SPC, Cayman Islands, détient 10.60% du capital-actions et 10.60% des droits de vote (2007 : 9.10% du capital-actions et 4.88% des droits de vote) ;
- La famille Siret, Suisse, actionnaire direct de la société depuis la fusion avec Holdivar SA, Genève, et Afipa SA, Vevey, en juin 2008, détient 6.63% du capital-actions et 6.63% des droits de vote ;
- Serdac (Nobel, Groupe HSBC) détient 6.61% du capital-actions et 6.61% des droits de vote (2007 : 5.39% du capital-actions et 2.89% des droits de vote) ;

7. Indemnités versées aux membres du Conseil d'administration

Pour l'exercice 2008

Noms (montants en francs)	Fonction	Versées par la société	Versées par des filiales	Total
Régine Siret	Président du CA	60'000	0	60'000
René de La Serre	Administrateur-délégué	20'000	7'500	27'500
Emilio Francolini	Administrateur	20'000	0	20'000
Jean Gallay	Administrateur	20'000	0	20'000
Jean Laurent-Bellue	Administrateur	20'000	0	20'000
Michel Lapierre	Administrateur	20'000	0	20'000
Jacques Perrot	Administrateur	11'000	0	11'000
Nicolas de Ziegler	Administrateur	20'000	0	20'000
		191'000	7'500	198'500

La société RBL Conseil, Paris, société de conseils financiers dont Monsieur René de La Serre est gérant, a facturé au titre de l'exercice 2008 des honoraires pour un montant de 60'000 francs pour les services rendus au cours de l'exercice. Aucun autre membre du Conseil d'administration d'Harwanne SA ou d'Afipa SA n'a facturé d'honoraires ou perçu d'autre rémunération durant l'exercice 2008.

Les indemnités versées aux membres du Conseil d'administration d'Afipa SA pour la période du 1^{er} janvier au 13 juin 2008 et enregistrées dans les charges de l'exercice 2008 d'Harwanne SA sont les suivantes :

Noms (montants en francs)	Fonction	Total versé par Afipa
Régine Siret	Président du CA	12'000
Jean Laurent-Bellue	Administrateur-délégué	68'000
Jean-Pierre Charadia	Administrateur	6'000
Jacques Perrot	Administrateur	6'000
Nicolas de Ziegler	Administrateur	6'000
		98'000

Pour l'exercice 2007

Noms (montants en francs)	Fonction	Versées par la société	Versées par des filiales	Total
Régine Siret	Président du CA	60'000	23'003	83'003
René de La Serre	Administrateur-délégué	20'000	42'005	62'005
Emilio Francolini	Administrateur	20'000	0	20'000
Jean Gallay	Administrateur	20'000	0	20'000
Jean Laurent-Bellue	Administrateur	20'000	42'721	62'721
Michel Lapierre	Administrateur	20'000	0	20'000
Nicolas de Ziegler	Administrateur	20'000	0	20'000
		180'000	107'729	287'729

La société RBL Conseil, Paris, société de conseils financiers dont Monsieur René de La Serre est gérant, a facturé au titre de l'exercice 2007 des honoraires pour un montant de 560'000 francs pour les services rendus lors des cessions intervenues au cours de l'exercice. Aucun autre membre du Conseil d'administration n'a facturé d'honoraires ou perçu d'autre rémunération durant l'exercice 2007. Aucune indemnité n'a été versée ou attribuée sous forme de prestation en nature, en 2008 ou en 2007, à d'anciens membres du Conseil d'administration d'Harwanne SA ou d' Afipa SA. Aucun prêt ou crédit n'a été consenti au cours des deux derniers exercices à un membre du Conseil d'administration ou à une personne proche.

8. Montants accordés au membre de la direction (en francs)

Noms (montants en francs)	Part fixe	Part variable	Frais de représentation	Charges de prévoyance	Total
Jacques S. Keller					
Année 2008	255'000	100'000	16'000	40'197	411'197
Année 2007	250'000	89'000	15'000	41'672	395'672

Des honoraires d'administrateur d'un montant de 7'500 francs ont également été payés en 2008 (2007 : 7'500 francs) par une filiale au membre de la direction. Aucune autre prestation n'a été accordée et aucune indemnité n'a été versée sous forme de prestation en nature. Aucun prêt ou crédit n'a été accordé au membre de la direction ou à une personne proche.

9. Droits de participation détenus par les membres du Conseil d'administration et de la Direction, y compris les détentions des personnes proches

Situation au 31 décembre 2008

Noms	Fonctions	Actions au porteur
Régine Siret	Président du CA	3'516'524
Jacques S. Keller	Directeur	38'000

Situation au 31 décembre 2007

Noms	Fonctions	Actions nominatives	Actions au porteur
Régine Siret	Président du CA	100	244
Jacques S. Keller	Administrateur délégué	100	0
Emilio Francolini	Administrateur	100	0
Jean Gallay	Administrateur	100	0
Jean Laurent-Bellue	Administrateur	100	0
Michel Lapierre	Administrateur	100	0
Nicolas de Ziegler	Administrateur	100	0
Jacques S. Keller	Directeur	0	380

10. Evaluation des risques

Conformément aux exigences légales de l'art. 663b CO, Harwanne a procédé à l'évaluation des risques de la société. Le Conseil d'administration a mandaté la Direction de procéder à l'évaluation des risques et d'établir la matrice de ces derniers. Le Conseil d'administration a arrêté la stratégie afin de pouvoir les diminuer ou les gérer.

HARWANNE

Compagnie de participations industrielles et financières SA

